

À une séance spéciale convoquée par Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière, tenue le 25 juillet 2022 à 19h, au 356, Principale à laquelle séance sont présents:

Maire: Monsieur Jean-Paul Bélanger
Siège #1: Monsieur Michel Hallé
Siège #2: Madame Franciska Caron
Siège #4: Madame Micheline Morin

Absents: Siège #3: Madame Hélène Dumont
Siège #5: Monsieur Normand St-Laurent
Siège #6: Monsieur Réjean Hudon

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

180-22

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et tel que décrit ci-bas.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Octroi de contrat - Remplacement de ponceaux Route Melucq et Rue du Moulin - Projet numéro 7.3-7090-22-11
5. Coopération intermunicipale – Projet de planteur hydraulique
6. Questions de l'assemblée
7. Levée de la réunion

181-22

Octroi de contrat – Remplacement de ponceaux route Melucq et rue du Moulin - Projet numéro 7.3-7090-22-11

Considérant que la Municipalité de Saint-Cléophas désire faire réaliser des travaux de remplacement de ponceaux sur la route Melucq et la rue du Moulin;

Considérant qu'un appel d'offres publics a été effectué sur le SEAO et que six (6) entrepreneurs ont déposé leur soumission;

Considérant que l'ouverture desdites soumissions c'est effectué le 11 juillet dernier et qu'après analyse du service de génie de la MRC de La Matapédia, celles-ci sont conformes aux exigences du devis;

Considérant que lesdites soumissions déposées sont détaillées comme suit:

- | | |
|---|---------------|
| ➤ Construction R.J. Bérubé inc. | 344 657.58\$; |
| ➤ Les Entreprises D'Auteuil et Fils inc. | 357 243.20\$; |
| ➤ Banville et Coulombe inc. | 364 328.07\$; |
| ➤ Les Entreprises A&D Landry inc. | 416 642.93\$; |
| ➤ Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée | 452 045.17\$; |
| ➤ Eurovia Québec Construction inc. | 470 533.82\$. |

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Michel Hallé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Cléophas accepte la soumission de Construction R.J. Bérubé inc. au montant de 344 657.58\$ taxes incluses.

182-22

Coopération intermunicipale – Projet de planteur hydraulique

Attendu que la Municipalité de Saint-Cléophas a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – *Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité*;

Attendu que les municipalités de Saint-Cléophas, Val-Brillant, Sayabec, Saint-Moïse, Saint-Noël et Saint-Damase désirent présenter un projet d'acquisition d'un planteur Hydraulique dans le cadre de l'aide financière;

En conséquence, il est proposé par Madame Micheline Morin et résolu à l'unanimité que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit:

- Le conseil de Saint-Cléophas s'engage à participer au projet d'acquisition d'un planteur Hydraulique et à assumer une partie des coûts conditionnellement à ce que ce soit sous la forme utilisateur/payeur;
- Le conseil de Saint-Cléophas autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil de Saint-Cléophas nomme la Municipalité de Sayabec organisme responsable du projet;
- Le conseil de Saint-Cléophas mandate et autorise Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire et Madame Katie St-Pierre, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Cléophas, tous les documents nécessaires pour participer audit programme "*Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité*" dans le cadre du projet d'acquisition du planteur hydraulique.

183-22

Levée de la séance

Proposé par Madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que la séance soit levée à dix-neuf heures dix minutes (19h10).

Jean-Paul Bélanger

Maire

Katie St-Pierre

Directrice générale et gref.-trés.

